

NOVANCES
Société par actions simplifiée au capital de 2 100 000 euros
Siège social : Le Parc Millésime 119, rue Michel Aulas 69400 LIMAS
321 562 415 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

**EXTRAIT DE L'ACTE CONSTATANT LA DÉCISION UNANIME
DES ASSOCIÉS DU 31 MARS 2026**

Exercice clos le 30 septembre 2025

DEUXIÈME DÉCISION

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 459 362,47 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	459 362,47 euros
Un prélèvement - sur le compte « autres réserves »	40 637,53 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	500 000,00 euros
A titre de dividendes Soit 9,86 euros par action	500 000,00 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 500 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement dans les délais légaux.

La collectivité des associés prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Signature

Signé électroniquement à la date figurant sous la signature ci-après.

Certifié conforme
Le Président
Pascal JOURDAN

Désignation de l'entreprise :SAS NOVANCESDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois*12

Adresse de l'entreprise119 RUE MICHEL AULAS69400 VILLEFRANCHE SUR SAONEDurée de l'exercice précédent*12

Número SIRET*32156241500059Néant☐*

				Exercice N clos le, 13 0 0 9 2 0 2 5		N-1 13 0 0 9 2 0 2 4				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC						
	Frais de développement *	CX		CQ						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	57 778	AG	55 796	1 982	4 702			
	Fonds commercial (I)	AH	2 350 284	AI	44 064	2 306 220	2 306 220			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	39 177	AK		39 177	39 177			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM						
	Terrains	AN		AO						
	Constructions	AP		AQ						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 923	AS	2 923					
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 609 674	AU	1 200 823	408 851	355 138			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW						
	Avances et acomptes	AX		AY						
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
	Autres participations	CU	422 448	CV		422 448	422 448			
	Créances rattachées à des participations	BB	11 687	BC		11 687	11 687			
	Autres titres immobilisés	BD	514	BE		514	500			
	Prêts	BF		BG						
	Autres immobilisations financières*	BH	94 795	BI		94 795	92 989			
	TOTAL (II)	BJ	4 589 281	BK	1 303 606	3 285 674	3 232 862			
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	4 484	BM		4 484	4 588		
En cours de production de biens		BN		BO						
En cours de production de services		BP		BQ						
Produits intermédiaires et finis		BR		BS						
Marchandises		BT		BU						
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW						
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	5 429 581	BY	484 428	4 945 153	4 587 584			
Autres créances (3)		BZ	1 094 272	CA		1 094 272	1 149 973			
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC						
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
	Disponibilités	CF	1 253 308	CG		1 253 308	1 151 640			
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	236 145	CI		236 145	97 614			
	TOTAL (III)	CJ	8 017 790	CK	484 428	7 533 361	6 991 400			
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
		Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	12 607 070	IA	1 788 035	10 819 035	10 224 262		
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(0)	(3) Part à plus d'un an :		CR	
	Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :					

* Dans les annexes, les données relatives aux stocks et aux créances sont données dans le bilan n° 2022.

Dossier N° 002001 en Euros.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS NOVANCES				Néant ☐ *	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS NOVANCES

Néant

*

			Exercice N						Exercice (N-1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC			
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF			
			FG	13 757 136	FH		FI	13 757 136	13 010 625	
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	13 757 136	FK		FL	13 757 136	13 010 625	
	Production stockée*						FM			
	Production immobilisée*						FN			
	Subventions d'exploitation						FO		74 500	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	122 091	99 339	
	Autres produits (1) (11)						FQ	34	3 468	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	13 879 261	13 187 932	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
Variation de stock (marchandises)*						FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	302 933	265 738		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	105	88		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	5 471 431	5 232 089		
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	162 390	175 964		
Salaires et traitements*						FY	4 915 594	4 729 980		
Charges sociales (10)						FZ	1 795 131	1 764 958		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immo.	{	- dotations aux amortissements*			GA	102 200	98 130	
				- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	137 413	174 561
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
Autres charges (12)						GE	313 685	303 260		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	13 200 882	12 744 766		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	678 379	443 166		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	43 296		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	6 501	6 895	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	31 024	44 938	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	37 525	51 833	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	14 617	18 753	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	14 617	18 753	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	22 908	33 080		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	744 583	476 246		

Désignation de l'entreprise : SAS NOVANCES										Néant ☐ *				
										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	848		1 302	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	3 760		62 460	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	4 608		63 763	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	46 714		7 502	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	3 272		29 230	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	4 000			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	53 986		36 732	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(49 378)		27 031	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	79 263		43 851	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	156 580		111 626	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	13 964 690		13 303 528	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	13 505 328		12 955 729	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	459 362		347 800	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY				
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier								HP				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX				
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD				
	(9)	Dont transferts de charges								A1			18 437	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5	A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	252 711		257 481	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6			obligatoires		A9					
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8			dont cotisations Madelin		A7					
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
		Cf état annexe									53 986		4 608	
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
											Charges antérieures		Produits antérieurs	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

NEANT

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	41.3923	50 734			50 734

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
CLIENTELE NOVANCES	284 178		2 066 106	2 350 284	
Total	284 178		2 066 106	2 350 284	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau et info	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 468 591
Autres créances	27 992
Total	1 496 583

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 190
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	300 760
Dettes fiscales et sociales	603 923
Autres dettes	57 305
Total	970 178

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	236 145
Total	236 145
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 823 459
Total	1 823 459

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- 1024-6 PAYTWEAK USER BINISTI	2		
- GROUPE REVUE FIDUCIAIRE 2025	100		
- 3515 QUADIENT 11-24 A 10-25	70		
- LA POSTE FLEXIGO	201		
- AGIRIS SOMEBY 2025	110		
- 527C ELIJE SARAH BINISTI	6		
- CEGID ABT REL BANCAIRES 25	403		
- 9172 TISSOT EDITIONS 03-25 a 0	257		
- 6819 BNI 2025	352		
- 7936 MT71 - DEC EFFECTIF 25 LC	225		
- 701421 PROMEOM	1 664		
- 0107 ESCG LIOUD Hector	51		
- F220 PROFESSION COMPTABLE	90		
- PRESTA AIN LE PUY	86		
- PRESTA AIN VF	1 488		
- 8261 SOLUTRI	388		
- QUADIENT Régul 25-10-25	29		
- 4804 LA POSTE LC 2025	210		
- 0805 LAMY LIAISONS	864		
- 4500 AMUNDI 2025	315		
- 397 BELLEVILLE BEAUJOLAIS BUSI	498		
- 8269 SOLUTRI	543		
- 2031 LAMY LIAISONS	1 528		
- 1757 IDEEAU - ADOUCISSEUR	75		
- 006 MORNING VIBES	653		
- 0176 AGRA AGRICULTURE RHONE AL	13		
- 0147 AGRA AGRICULTURE RHONE AL	13		
- 6164 QUADIENT 25-26	761		
- F375 PROFESSION COMPTABLE	75		
- OCTO LEXIS	4 000		
- CFA / GROUPE IGS / JURON LOUIS	433		
- 7279 SERP - POLE PREVENTION	37		
- AJ CONSEIL 06-25 a 05-26	1 222		
- 5646 PREVENTION ET SANTE AU TR	29		
- 4736 OCTO FINANCES SCPA 2025	103		
- 4728 OCTO FINANCES DATASNIPPER	881		
- 7845 SERP - POLE PREVENTION	1 363		
- 1098 OMGA 2025	13		
- ATH ABT EPSILON 10/25 A 12/25	625		
- 4457 SCI LE PARC MILLESIME	556		
- 0011 MILBAT SCI 09/07 A 08/10	4 405		
- 0628 AMELKIS 08/25 A 07/26	4 442		
- 0419 LUNDI EN 8 2025/2026	432		
- BUSINESS LYON TEAM - cot	416		
- 0224 LDLC- ASVEL - PART 25-26	27 800		
- REVUE FIDUCIAIRE - INTEGRAL RF	327		
- 6648 CASEWARE 09/25 AU 08/26	25 144		
- 6809 ATH GUIDE SOCIAL 2025	67		
- 030 WIICO - Oceane Pladeau-leg	6 600		
- 028 WIICO - Rayane Rahmouni	7 200		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

- 9949 WINSEARCH - DESPRAS SEV	5	832
- ORANGE ABT 09/25 A 10/25		37
- 33 BUSINESS LYON TEAM - BLT		145
- 4471 SCI LE PARC MILLESIME		182
- 036 WIICO - Ekaterina Taloeva	8	400
- 0008 SCI OCTOPLUS - TF 2025	4	644
- 0009 OCTO LA CHAPELLE TF 2025		344
- 0013 MILBAT SCI ADF 4T25		428
- 0013 MILBAT SCI ADF 4T25	8	758
- 0014 MILBAT SCI 09/10 A 08/01	50	662
- SECURITAS ALERT SERVICES 4T25		92
- 035 WIICO - Brie Elodie	6	800
- 0012 MILBAT SCI / TF 2025	3	513
- CASEWARE - FORMATION 10-25	2	200
- 5556 CULLIGAN 10/25		84
- 50J6 LAMY 4T25	7	552
- 50J6 LAMY 4T25		975
- QUADIENT - 10-25 a 10-26		973
- REVUE FIDUCIAIRE-ESSENTIEL RF		414
- ORANGE - FIBRE LIMAS		35
- ORANGE - FIBRE LY		7
- ORANGE - FIBRE LY 12		18
- ORANGE - FIBRE PV		13
- ORANGE - FIBRE LC		39
- ORANGE - FIBRE VB		40
- ORANGE ABT MOBILES 10/25	1	258
- ROBERT WALTERS	5	600
- LOCAM FONTAINE EAU 4T25		119
- GROUPE REVUE FIDUCIAIRE		24
- GROUPE REVUE FIDUCIAIRE		80
- QUADIENT		54
- MVRA MULTIRISQU LY12 IH0267688		369
- MVRA MULTIPRO 42517544G0002		257
- AXA Multiinfo ly 6957678504		34
- AXA Multipro ly 6957376204		94
- MVRA Multi uro 12 ly AT442213		178
- OEC LG 2025		196
- OEC EMILY TSCHIRHART 2025		21
- OEC - REMI FAVARIO 2025		21
- OEC - MAGALI BOCHARD 2025		21
- OEC - CORALI GEIROTO 2025		21
- OEC - JULES SOLLADIE 2025		21
- VIR OEC - FIGASTINE 2025		194
- OEC - JD EXPERT 2025		97
- OEC - NOVAUDIT 2025		194
- OEC - CA 2025		196
- OEC - VIR EXPERT 2025		97
- OEC - OH EXPERTISE 2025		97
- OEC - PJ 2025		196
- OEC LOIC ELANGA 2025		21
- OEC NOVANCES VB 2025		265
- OEC JUD 2025		196
- OEC PC 2025		196
- OEC DANAE GUILLOT 2025		21
- OEC JF CHAUVIRE 2025		196

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

- OEC NOVANCES LY 2025	2	089		
- OEC NOVANCES PV 2025		285		
- OEC NOVANCES VF 2025	1	761		
- OEC QUENTIN LOUIS 2025		196		
- OEC AGILAUDIT 2025		194		
- OEC OH 2025		194		
- CRCC NOVANCES 2025	4	540		
- CRCC JFCH 2025		90		
- CRCC AGILAUDIT 2025		161		
- CRCC VIR 2025		142		
- VIR CRCC PJ 2025		142		
- CRCC SD 2025		142		
- CRCC OH 2025		142		
- CRCC LG 2025		142		
- CRCC CA 2025		142		
- CRCC NOVAUDIT 2025		161		
- CRCC JUD 2025		142		
- CRCC SF 2025		142		
- CRCC JOG 2025		142		
- CRCC PC 2025		142		
- CRCC GRL 2025		142		
- H2A 2025	1	676		
- CPLT OEC OH 2025		2		
- OEC JUD BOURGOGNE		262		
- OEC LC BOURGOGNE		500		
- MVRA AXA - FIAT 21881415004		401		
- MVRA AXA - FIAT 21881415004		18		
- MVRA fiat 21881091704		456		
- MVRA fiat 21881091704		6		
- 60773283 AVEC 2025 - JUD		19		
- MVRA Multipro LC AT032895		715		
Total	224	931		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

NEANT

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	470 000
Emprunts et dettes financières divers :	470 000
- Nantissement de parts sociales	470 000
Total	940 000

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :	876
Intérêts sur emprunts restant à courir	876
Total (1)	876

Engagements reçus

NEANT

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS NOVANCES
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Page : 12

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS A1B1			99,90								
- SARL CABINET GAUDET	7 622		98,50		400 424			474 350,00	3 752,40		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SC LE CINQ MAJEUR	100		50,00								
- SARL NEXIA FRANCE			19,80								
- SCI OCTOPLUS	1 170		11,49					402 908	297 976		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PRODUITS/EXERC. ANTERIEURS	848	772500
- PDTS DE CESSIION D IMMO INCORP	3 760	775100
Total	4 608	
Charges exceptionnelles		
- PENALITES AMENDES	174	671200
- CHARGES EXCEPTIONNELLES	45 680	671800
- CHARGES S/EX ANTERIEURS	860	672000
Total	46 714	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

NEANT

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/09/2021	30/09/2022	30/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	2 100 000	2 100 000	2 100 000	2 100 000	2 100 000
Nbre des actions ordinaires existantes	50 734	50 734	50 734	50 734	50 734
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	10 419 072	11 086 129	12 533 299	13 010 625	13 757 136
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 041 690	868 559	759 477	695 064	816 727
Impôts sur les bénéfices	270 859	141 098	124 800	111 626	156 580
Participation des salariés au titre de l'exercice	127 712	51 511	64 412	43 851	79 263
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	635 580	452 165	419 693	347 800	459 362
Résultat distribué	400 000			500 000	
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions		13.32	11.24	10.64	11.45
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	12.53	8.91	8.27	6.86	9.05
Dividende distribué à chaque action	7.88			9.86	
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	90	96	96	106	107
Montant de la masse salariale de l'exercice	3 532 552	3 920 082	4 609 712	4 729 980	4 915 594
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	1 420 101	1 533 358	1 732 725	1 764 958	1 894 467

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS 30 SEPTEMBRE 2025

NOVANCES

119 RUE MICHEL AULAS,
LE PARC MILLESIME,
69 400 LIMAS

SAS au capital de 2 100 000 €
321 562 415 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Société : NOVANCES

Exercice clos le 30 septembre 2025

A l'Assemblée Générale de la société NOVANCES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NOVANCES relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

NOVANCES

Comptes Annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montbrison, le 23 mars 2026,


Le Commissaire aux comptes**SAGEC AUDIT**Pascal GENEVRIER
Associé

Désignation de l'entreprise : SAS NOVANCES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2				
Adresse de l'entreprise 119 RUE MICHEL AULAS		69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE Durée de l'exercice précédent* 1 2				
Numéro SIRET* 3 2 1 5 6 2 4 1 5 0 0 0 5 9			Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 3 0 0 9 2 0 2 5				
		N-1 3 0 0 9 2 0 2 4				
		Brut 1				
		Amortissements, provisions 2				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres participations	CU	CV		
Créances rattachées à des participations		BB	BC			
Autres titres immobilisés		BD	BE			
Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières*		BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK			
ACTIF CIRCULANT		STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
			En cours de production de biens	BN	BO	
			En cours de production de services	BP	BQ	
			Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
			Marchandises	BT	BU	
		CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
			Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
			Autres créances (3)	BZ	CA	
	Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	CE		
	DIVERS	Disponibilités	CF	CG		
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
		TOTAL (III)	CJ	CK		
		Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)			CM			
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO		IA			
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(0)	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :	Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise : SAS NOVANCES

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2....1.0.0....0.0.0.....)	DA	2 100 000	2 100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	76 925	76 925
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	210 000	210 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 075 978	2 228 178
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	459 362	347 800
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	4 922 266	4 962 903
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	8 000	6 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	8 000	6 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	306 920	417 818
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	270 876	244 891
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 157 130	857 724
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 219 275	1 985 557
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	50	50
	Autres dettes	EA	111 061	73 366
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB	1 823 459	1 675 953
	TOTAL (IV)	EC	5 888 770	5 255 359
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	10 819 035	10 224 262
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	5 693 016	4 956 629
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS NOVANCES

Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF			
			FG	13 757 136	FH		FI	13 757 136	13 010 625	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	13 757 136	FK		FL	13 757 136	13 010 625		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO		74 500		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	122 091	99 339		
	Autres produits (1) (11)					FQ	34	3 468		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	13 879 261	13 187 932		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS				
	Variation de stock (marchandises)*					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	302 933	265 738		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	105	88		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	5 471 431	5 232 089		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	162 390	175 964		
	Salaires et traitements*					FY	4 915 594	4 729 980		
	Charges sociales (10)					FZ	1 795 131	1 764 958		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	{	- dotations aux amortissements*		GA	102 200	98 130		
				- dotations aux provisions		GB				
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	137 413	174 561		
			Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD				
	Autres charges (12)					GE	313 685	303 260		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	13 200 882	12 744 766		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	678 379	443 166	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	43 296			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	6 501	6 895		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	31 024	44 938		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)					GP	37 525	51 833		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	14 617	18 753		
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
	Total des charges financières (VI)					GU	14 617	18 753		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	22 908	33 080		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	744 583	476 246		

Désignation de l'entreprise : SAS NOVANCES

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	848	1 302
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	3 760	62 460
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 608	63 763
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	46 714	7 502
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 272	29 230
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	4 000	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	53 986	36 732
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(49 378)	27 031
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	79 263	43 851
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	156 580	111 626
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	13 964 690	13 303 528
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	13 505 328	12 955 729
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	459 362	347 800
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		18 437
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	252 711	257 481
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7			
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Cf état annexe		53 986		4 608
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1
Informations générales complémentaires	1
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Etat des provisions	2
Etat des échéances des créances et des dettes	2
Composition du capital social	3
Fonds commercial	3
Evaluation des immobilisations corporelles	3
Evaluation des amortissements	3
Titres immobilisés	3
Dépréciation des créances	4
Produits à recevoir	4
Charges à payer	4
Charges et produits constatés d'avance	4
Détail des charges constatées d'avance	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	8
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	8
Montant des engagements financiers	8
Engagement en matière de pensions et retraites	9
Liste des filiales et participations	10
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	10
Résultats financiers des cinq derniers exercices	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Acquisition par Novances de 5 000 Actions de la société ABAX CONSEILS en date du 01-10-2025

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société est membre d'un groupe d'intégration fiscale.

La société tête de groupe est Novances Grand Lyon, qui détermine et acquitte l'impôt sur les sociétés pour l'ensemble du groupe intégré.

Les comptes de la société sont inclus dans les comptes consolidés du GROUPE NOVANCES, établis selon les règles de consolidation en vigueur.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	11 687	0	11 687
Autres immobilisations financières	94 795	0	94 795
Clients douteux ou litigieux	702 789	0	702 789
Autres créances clients	4 726 792	4 726 792	
Personnel et comptes rattachés	180	180	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	170	170	
Taxe sur la valeur ajoutée	183 572	183 572	
Divers état et autres collectivités publiques	4 917	4 917	
Groupe et associés	870 597	870 597	
Débiteurs divers	34 836	34 836	
Charges constatées d'avance	236 145	236 145	
TOTAL	6 866 480	6 057 209	809 271

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	8 190	8 190		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	298 730	102 977	195 753	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 157 130	1 157 130		
Personnel et comptes rattachés	558 487	558 487		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	499 388	499 388		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 120 132	1 120 132		
Autres impôts taxes et assimilés	41 269	41 269		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50	50		
Groupe et associés	270 876	270 876		
Autres dettes	111 061	111 061		
Produits constatés d'avance	1 823 459	1 823 459		
TOTAL	5 888 770	5 693 016	195 753	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	110 972			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	7 432			

Désignation de l'entreprise : SAS NOVANCES

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
							1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	2 447 239	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3		KS	2 923	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	791 228	KW		KX	44 079		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	706 019	LC		LD	112 385		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	1 500 170	LO		LP	156 464	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	434 134	8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P	500	1R		1S	14		
Prêts et autres immobilisations financières						1T	92 989	1U		1V	1 805		
TOTAL IV						1Q	527 623	1R		1S	1 819		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	4 475 033	0H		0J	158 283		
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
					par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO		LV		LW	2 447 239	1X	2 447 239	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	2 923	ML	2 923	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM		MN	835 307	MO	835 307	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS	44 037	MT	774 367	MU	774 367	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG	44 037	NH	1 612 597	NI	1 612 597	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations				10		0X		0Y	434 134	0Z	434 134
Autres titres immobilisés				11		2B		2C	514	2D	514		
Prêts et autres immobilisations financières				12		2E		2F	94 795	2G	94 795		
TOTAL IV				13		NJ		NK	529 443	2H	529 443		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		0K	44 037	0L	4 589 279	0M	4 589 279		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

Désignation de l'entreprise : SAS NOVANCES

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	53 076	PF	2 720	PG		PH	55 796
TOTAL I		RK	53 076	RM	2 720	RN		RO	55 796
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	2 923	QA		QB		QC	2 923
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	644 015	QE	30 171	QF		QG	674 186
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	498 094	QM	69 309	QN	40 765	QO	526 637
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	1 145 032	QV	99 480	QW	40 765	QX	1 203 746
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	1 198 108	QP	102 200	QQ	40 765	QR	1 259 542

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agene et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agene am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO		
TOTAL III																
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

Désignation de l'entreprise : SAS NOVANCES

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	41.3923	50 734			50 734

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
CLIENTELE NOVANCES	284 178		2 066 106	2 350 284	
Total	284 178		2 066 106	2 350 284	

La clientèle acquise inscrite à l'actif du bilan correspond au coût d'acquisition des éléments incorporels liés à l'acquisition d'une clientèle.

Cette immobilisation incorporelle est comptabilisée à son coût d'acquisition. La société considère que la durée d'utilisation de cette clientèle n'est pas déterminable de manière fiable. En conséquence, aucune dotation aux amortissements n'est pratiquée.

La valeur de cette immobilisation fait l'objet d'une analyse régulière afin d'identifier d'éventuels indices de perte de valeur. Le cas échéant, une dépréciation est constatée si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau et info	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale correspondant au montant des factures émises.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire des créances présente un risque de non-recouvrement. L'appréciation de ce risque est effectuée créance par créance en fonction de l'ancienneté des soldes, de la situation financière des débiteurs et des éventuelles difficultés de recouvrement identifiées.

Les dépréciations constatées sont enregistrées de manière à ramener la valeur nette des créances à leur valeur probable de recouvrement.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 468 591
Autres créances	27 992
Total	1 496 583

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 190
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	300 760
Dettes fiscales et sociales	603 923
Autres dettes	57 305
Total	970 178

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	236 145
Total	236 145
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 823 459
Total	1 823 459

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- 1024-6 PAYTWEAK USER BINISTI	2		
- GROUPE REVUE FIDUCIAIRE 2025	100		
- 3515 QUADIENT 11-24 A 10-25	70		
- LA POSTE FLEXIGO	201		
- AGIRIS SOMBIE 2025	110		
- 527C ELIJE SARAH BINISTI	6		
- CEGID ABT REL BANCAIRES 25	403		
- 9172 TISSOT EDITIONS 03-25 a 0	257		
- 6819 BNI 2025	352		
- 7936 MT71 - DEC EFFECTIF 25 LC	225		
- 701421 PROMEOM	1 664		
- 0107 ESCG LIOUD Hector	51		
- F220 PROFESSION COMPTABLE	90		
- PRESTA AIN LE PUY	86		
- PRESTA AIN VF	1 488		
- 8261 SOLUTRI	388		
- QUADIENT Régul 25-10-25	29		
- 4804 LA POSTE LC 2025	210		
- 0805 LAMY LIAISONS	864		
- 4500 AMUNDI 2025	315		
- 397 BELLEVILLE BEAUJOLAIS BUSI	498		
- 8269 SOLUTRI	543		
- 2031 LAMY LIAISONS	1 528		
- 1757 IDEEAU - ADOUCISSEUR	75		
- 006 MORNING VIBES	653		
- 0176 AGRA AGRICULTURE RHONE AL	13		
- 0147 AGRA AGRICULTURE RHONE AL	13		
- 6164 QUADIENT 25-26	761		
- F375 PROFESSION COMPTABLE	75		
- OCTO LEXIS	4 000		
- CFA / GROUPE IGS / JURON LOUIS	433		
- 7279 SERP - POLE PREVENTION	37		
- AJ CONSEIL 06-25 a 05-26	1 222		
- 5646 PREVENTION ET SANTE AU TR	29		
- 4736 OCTO FINANCES SCPA 2025	103		
- 4728 OCTO FINANCES DATASNIPPER	881		
- 7845 SERP - POLE PREVENTION	1 363		
- 1098 OMGA 2025	13		
- ATH ABT EPSILON 10/25 A 12/25	625		
- 4457 SCI LE PARC MILLESIME	556		
- 0011 MILBAT SCI 09/07 A 08/10	4 405		
- 0628 AMELKIS 08/25 A 07/26	4 442		
- 0419 LUNDI EN 8 2025/2026	432		
- BUSINESS LYON TEAM - cot	416		
- 0224 LDLC- ASVEL - PART 25-26	27 800		
- REVUE FIDUCIAIRE - INTEGRAL RF	327		
- 6648 CASEWARE 09/25 AU 08/26	25 144		
- 6809 ATH GUIDE SOCIAL 2025	67		
- 030 WIICO - Oceane Pladeau-leg	6 600		
- 028 WIICO - Rayane Rahmouni	7 200		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

- 9949 WINSEARCH - DESPRAS SEV	5	832
- ORANGE ABT 09/25 A 10/25		37
- 33 BUSINESS LYON TEAM - BLT		145
- 4471 SCI LE PARC MILLESIME		182
- 036 WIICO - Ekaterina Taloeva	8	400
- 0008 SCI OCTOPLUS - TF 2025	4	644
- 0009 OCTO LA CHAPELLE TF 2025		344
- 0013 MILBAT SCI ADF 4T25		428
- 0013 MILBAT SCI ADF 4T25	8	758
- 0014 MILBAT SCI 09/10 A 08/01	50	662
- SECURITAS ALERT SERVICES 4T25		92
- 035 WIICO - Brie Elodie	6	800
- 0012 MILBAT SCI / TF 2025	3	513
- CASEWARE - FORMATION 10-25	2	200
- 5556 CULLIGAN 10/25		84
- 50J6 LAMY 4T25	7	552
- 50J6 LAMY 4T25		975
- QUADIENT - 10-25 a 10-26		973
- REVUE FIDUCIAIRE-ESSENTIEL RF		414
- ORANGE - FIBRE LIMAS		35
- ORANGE - FIBRE LY		7
- ORANGE - FIBRE LY 12		18
- ORANGE - FIBRE PV		13
- ORANGE - FIBRE LC		39
- ORANGE - FIBRE VB		40
- ORANGE ABT MOBILES 10/25	1	258
- ROBERT WALTERS	5	600
- LOCAM FONTAINE EAU 4T25		119
- GROUPE REVUE FIDUCIAIRE		24
- GROUPE REVUE FIDUCIAIRE		80
- QUADIENT		54
- MVRA MULTIRISQU LY12 1H0267688		369
- MVRA MULTIPRO 42517544G0002		257
- AXA Multiinfo ly 6957678504		34
- AXA Multipro ly 6957376204		94
- MVRA Multi uro 12 ly AT442213		178
- OEC LG 2025		196
- OEC EMILY TSCHIRHART 2025		21
- OEC - REMI FAVARIO 2025		21
- OEC - MAGALI BOCHARD 2025		21
- OEC - CORALI GEIROTO 2025		21
- OEC - JULES SOLLADIE 2025		21
- VIR OEC - FIGASTINE 2025		194
- OEC - JD EXPERT 2025		97
- OEC - NOVAUDIT 2025		194
- OEC - CA 2025		196
- OEC - VIR EXPERT 2025		97
- OEC - OH EXPERTISE 2025		97
- OEC - PJ 2025		196
- OEC LOIC ELANGA 2025		21
- OEC NOVANCES VB 2025		265
- OEC JUD 2025		196
- OEC PC 2025		196
- OEC DANAÉ GUILLOT 2025		21
- OEC JF CHAUVIRE 2025		196

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

- OEC NOVANCES LY 2025	2 089		
- OEC NOVANCES PV 2025	285		
- OEC NOVANCES VF 2025	1 761		
- OEC QUENTIN LOUIS 2025	196		
- OEC AGILAUDIT 2025	194		
- OEC OH 2025	194		
- CRCC NOVANCES 2025	4 540		
- CRCC JFCH 2025	90		
- CRCC AGILAUDIT 2025	161		
- CRCC VIR 2025	142		
- VIR CRCC PJ 2025	142		
- CRCC SD 2025	142		
- CRCC OH 2025	142		
- CRCC LG 2025	142		
- CRCC CA 2025	142		
- CRCC NOVAUDIT 2025	161		
- CRCC JUD 2025	142		
- CRCC SF 2025	142		
- CRCC JOG 2025	142		
- CRCC PC 2025	142		
- CRCC GRL 2025	142		
- H2A 2025	1 676		
- CPLT OEC OH 2025	2		
- OEC JUD BOURGOGNE	262		
- OEC LC BOURGOGNE	500		
- MVRA AXA - FIAT 21881415004	401		
- MVRA AXA - FIAT 21881415004	18		
- MVRA fiat 21881091704	456		
- MVRA fiat 21881091704	6		
- 60773283 AVEC 2025 - JUD	19		
- MVRA Multipro LC AT032895	715		
Total	224 931		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	47
Employés	21
Ouvriers	36
Total	104

NEANT

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	470 000
Emprunts et dettes financières divers :	470 000
- Nantissement de parts sociales	470 000
Total	940 000

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		876
Intérêts sur emprunts restant à courir	876	
Total (1)		876

Engagements reçus

NEANT

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	160 266
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		160 266

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS NOVANCES
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Page : 10

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
	- Filiales détenues à + de 50%										
	- SARL GAUDET	7 622	129 749		400 424			474 350			
B. Renseignements globaux	- Participations détenues entre 10 et 50 %										
	- SC LE CINQ MAJEUR	100									
	- NEXIA FRANCE		50.00								
B. Renseignements globaux	- SCI OCTOPLUS		19.80								
	- Filiales non reprises en A	1 170	548 424					402 908	297 976		
	- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PRODUITS/EXERC. ANTERIEURS	848	772500
- PDTS DE CESSIION D IMMO INCORP	3 760	775100
Total	4 608	
Charges exceptionnelles		
- PENALITES AMENDES	174	671200
- CHARGES EXCEPTIONNELLES	45 680	671800
- CHARGES S/EX ANTERIEURS	860	672000
Total	46 714	